

Distribué par :

Z.A de Gesvrine - 4 rue Képler - B.P.4125
44241 La Chapelle-sur-Erdre Cedex - France
t. : +33 (0)2 40 93 53 53 | f. : +33 (0)2 40 93 41 00
commercial@humeau.com



w w w . h u m e a u . c o m

NOTICE D'UTILISATION

Désinsectiseurs INOX

Gamme AGR

IP21/IP54



CE

Indice C
01/06/2015

DESINSECTISEURS INOX AGR 30 – 40 et 80

Les désinsectiseurs inox série « AGR » constituent la meilleure solution de destruction et de contrôle des insectes volants. La neutralisation des insectes se fait par électrocution ou par piégeage sur plaques engluées. Il peut être suspendu au plafond ou tout simplement posé.

Les instructions données ci-après vous expliquent comment utiliser ce désinsectiseur avec une efficacité maximum.

AVERTISSEMENT

Les désinsectiseurs inox série « AGR » doivent être utilisés uniquement sur des surfaces dépoussiérées et sans mélange de vapeur explosive. Ils doivent être utilisés à l'intérieur et ne conviennent pas à une utilisation dans une grange, une écurie et dans d'autres lieux similaires.

INSTALLATION

Il est nécessaire de remplir certaines conditions d'installation pour vous assurer un contrôle efficace des insectes volants dans vos locaux :

1. Il doit être correctement positionné.
2. Le modèle doit être adapté à la surface à protéger.
3. Il doit fonctionner 24h/24.
4. Les tubes doivent être changés tous les 12 mois.

ALIMENTATION

Les désinsectiseurs inox série « AGR » fonctionnent en 230V - 50 Hz et doivent impérativement être raccordés à une prise électrique reliée à la terre.

Danger : ce produit est soumis à une tension élevée.



Les désinsectiseurs sont équipés de verrouillages de sécurité au niveau des grilles afin de protéger l'utilisateur ou le personnel de maintenance contre d'éventuelles électrocutions qui pourraient avoir lieu lors de l'ouverture de ces grilles.

- Sortir le collecteur d'insectes de son emplacement en le tirant vers vous.
- Après nettoyage, effectuer l'opération inverse en le positionnant sur les plates-formes latérales.

EMPLACEMENT

Il convient de fixer votre désinsectiseur au moins à 2 mètres du sol, de préférence dans l'endroit le plus sombre de la surface à protéger, loin des fenêtres et de l'éclairage, donc en évitant la lumière naturelle et l'exposition au soleil. Dans de grands espaces ouverts, l'appareil doit être installé en position centrale.

Le montage mural se fera à l'aide d'équipements (chevilles, vis, ...) adaptés au poids de l'appareil. L'appareil devra être fixé au mur au niveau des encoches prévues à cet effet sur les grilles mobiles.

Le montage au plafond se fera à l'aide d'équipements (chaînettes) adaptés au poids de l'appareil. La chaînette sera fixée au niveau des pattes prévues à cet effet sur le haut de l'appareil.

Les applications varient selon leur emplacement. Si vous avez des questions au sujet de l'emplacement, contactez votre fournisseur.

GARANTIE

Votre désinsectiseur est garanti 5 ans dans les conditions normales d'utilisation (à l'exclusion des tubes actiniques).

IMPORTANT

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil (A2 / EN 60335-1).

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil (A2 / EN 60335-1)

Distribué par :

Z.A de Gesvrine – 4 rue Képler – B.P.4125
44241 La Chapelle-sur-Erdre Cedex – France
t. : +33 (0)2 40 93 53 53 | f. : +33 (0)2 40 93 41 00
commercial@humeau.com

